

Communiqué

Mardi 9 octobre 2012

Un prix de l'obstination pour le président du Conseil général

Les 10 et 11 octobre se réunit une grande assemblée des fans des partenariats public-privé (PPP), organisée par les principaux bénéficiaires de ce type de passation de commandes publiques, à savoir les grandes multinationales du BTP. Nul doute qu'il ne s'agit pas de philanthropie mais que le coût de ces "[rencontres internationales des PPP](#)" sera imputé dans les frais généraux des contrats signés tout comme les prix qui seront remis à cette occasion.

C'est ainsi, notamment, qu'Eric Doligé doit être récompensé pour ses efforts en faveur de la généralisation des contrats de partenariats dans le Département du Loiret, qu'il préside, sans oublier sa défense acharnée des PPP lors des débats au Sénat.

Sans doute ce prix sera-t-il remis par le représentant du groupe Vinci qui a remporté tous les contrats de partenariats signés par le Conseil général ? A moins qu'il ne s'agisse de la société Bouygues qui a été choisie par la ville d'Orléans pour la future Arena privatisée ?

On peut toutefois s'interroger sur la pertinence de cette faveur accordée au Président Doligé après les affirmations erronées qu'il pu répandre lors de la récente session du Conseil général. Il affirmait en particulier que la collectivité n'a "pas d'autre moyen de construire de nouveaux collèges que de souscrire un contrat de partenariat" alors que le collège Montesquieu vient d'être achevé selon la procédure de maîtrise d'ouvrage publique et que celle-ci prévaut également à la reconstruction en cours du collège Pablo Picasso. Cela n'empêchait pas le Président de menacer de faire capoter le plan pluriannuel d'investissement départemental pour les collèges s'il n'obtenait pas un plébiscite en faveur des PPP.

Eric Doligé reçoit donc le prix de l'obstination dans le militantisme pro-PPP.

Estelle Touzin & Thierry Soler
Conseillers généraux du Loiret
Contact : Thierry Soler 06 82 95 09 01